



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-146024>

Département(s) de publication : **62, 59**

Annonce n° **24-146024**

FournituresServices

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :** SIVOM COMMUNAUTE DU BETHUNOIS

**Correspondant :** M. GIBSON Pierre-Emmanuel, Président

**Adresse :** 660 rue de Lille, 62400 Bethune

**Coordonnées :**

**Téléphone :** 0321615561

**Courriel :** marches@sivom-bethunois.fr

**Adresse internet :** <http://www.sivom-bethunois.fr>

### Section 2 - Description du marché

**Objet du marché :** Acquisition d'une tondeuse neuve destinée à la tonte des terrains sportifs et maintenances associées

### Section 3 - Caractéristiques du marché

**Caractéristiques principales :** Le service des espaces verts recherche un nouvel équipement afin d'assurer des prestations spécifiques de tonte pour l'entretien des terrains sportifs, actuellement assurées par les agents du SIVOM. Le besoin s'exprime par des spécifications techniques par référence à des normes européennes (C.E.E), lorsqu'elles existent. En l'absence de ces normes, les spécifications seront définies par des normes nationales (N.F) ou normes équivalentes. Le matériel devra répondre aux normes européennes ou nationales en vigueur liées tant à la pollution atmosphérique stade V qu'aux nuisances sonores.

**Refus des variantes.**

### Section 5 - Conditions relative au marché

**Cautionnement et garanties exigés :** Se référer aux documents de la consultation.

**Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :** Se référer aux documents de la consultation.

**Forme juridique que devra revêtir le groupement d'entrepreneurs, de fournisseurs ou de prestataires de services :** Se référer aux documents de la consultation.

**Unité monétaire utilisée, l'euro.**

Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.

## Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

## Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

## Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 31/01/2025 à 12:00

## Section 11 - Autres renseignements

**Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice :** 2024-18

**Renseignements complémentaires :** Le présent accord-cadre est « composite », c'est-à-dire qu'il correspond pour partie à un marché ordinaire et pour partie à un accord-cadre à bon de commande. Les prestations du présent marché sont traitées à prix mixtes, composées d'une partie forfaitaire (DPGF) pour l'acquisition de la tondeuse neuve, la livraison, la formation des agents et la mise en service et pour la maintenance préventive annuelle, et d'une partie unitaire (BPU) pour la partie maintenance corrective annuelle avec un montant maximum annuel de 5 000,00 euro(s) HT, conformément aux articles L2125-1 1°, R2162-1 à R2162-6, R2162-13 et R2162-14 du Code de la commande publique. Durée de l'accord-cadre : - Acquisition de la tondeuse neuve : Le marché est conclu à compter de l'accusé de réception de sa notification par le titulaire. Le délai de livraison de la tondeuse neuve court à compter de l'accusé de réception de la notification du marché par le titulaire. Le délai de livraison correspondra au délai proposé par le candidat, en jours ouvrés, dans l'acte d'engagement. - Maintenance préventive et maintenance corrective du matériel : Les prestations commencent à la date de réception et de mise en service du matériel pour une durée initiale de 12 mois reconductible 3 fois par reconduction tacite pour une période de 12 mois. Le pouvoir adjudicateur pourra renoncer à la reconduction tacite par dénonciation expresse faite un mois avant l'échéance du contrat par l'envoi d'un préavis au titulaire du marché avec recommandé et accusé de réception. La durée maximale du marché relative aux maintenances (préventive et corrective) est de 48 mois. Le titulaire ne peut s'opposer à la reconduction tacite définie ci-avant.

## Section 12 - Adresses complémentaires

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif et technique peuvent être obtenus :

Coordonnées :

Adresse internet : <http://www.marchespublics596280.fr>

---

Date d'envoi du présent avis à la publication : 31/12/2024